

## Communiqué de presse

Etude d'efficacité de la réinsertion

### **Moins de rentes d'invalidité grâce à un Case Management ciblé**

**Vaduz/Zurich, le 27 juin 2022. Dans le cadre d'une gestion globale des risques d'invalidité, le Case Management est à la fois efficace et économique. C'est ce qui ressort de l'étude d'efficacité de PK Rück. En cas d'incapacité de travail prolongée, le Case Management favorise la réinsertion et permet dans de nombreux cas d'éviter une rente d'assurance-invalidité (AI), et cela aussi dans le cadre de la prévoyance professionnelle. C'est dans le domaine des maladies mentales que les mesures prises s'avèrent les plus profitables.**

La réinsertion après une incapacité de travail prolongée est très bien acceptée en Suisse. Les personnes concernées, les employeurs, ainsi que les caisses de pension, jugent les mesures largement positives. Jusqu'à présent, bien peu de données cependant mettaient en évidence leur efficacité.

L'étude d'efficacité de PK Rück vient combler cette lacune et le prouve: le Case Management est efficace, et intégré à un dispositif complet de résolution du problème, peut éviter dans de nombreux cas une rente AI.

Pour cette étude, des chercheurs de la Haute école de gestion de Zurich (ZHAW) et de l'Université de Furtwangen ont analysé des données de PK Rück sur les dix dernières années. L'étude menée sur plus de 20 000 cas a montré que les mesures de réinsertion se sont traduites par une baisse significative du risque d'invalidité: le Case Management qui a été utilisé en complément a eu pour effet de réduire en moyenne de 16 % le risque d'une rente invalidité.

#### **Le risque d'invalidité baisse de 33 % pour les maladies mentales**

La plus grande efficacité s'observe pour la réinsertion des personnes souffrant de troubles psychiques: dans le système PK Rück, le Case Management réduit le risque d'invalidité de 33 %. Les mesures peuvent ainsi contribuer notablement à résoudre le problème de l'augmentation des rentes AI résultant de maladies mentales. Selon les statistiques de l'assurance-invalidité, près de la moitié des nouvelles rentes AI en 2021 étaient attribuables à des diagnostics portant sur des troubles mentaux. De façon logique, PK Rück met donc l'accent sur la réinsertion consécutive à des maladies mentales. Les deux tiers des cas étudiés relèvent d'un diagnostic qui s'y rapporte.

#### **Forte d'une rentabilité de 170 %, la réinsertion est aussi bénéfique sur le plan financier.**

Les rentes AI engendrent des coûts énormes. En s'appuyant sur les données étudiées, PK Rück évalue à CHF 460 000 le coût moyen par cas d'AI, depuis la première rente versée jusqu'à la retraite. Les données montrent que PK Rück peut éviter en moyenne 3,2 cas d'invalidité pour 100 cas de Case Management. Pour les maladies psychiques, cela représente même une économie de 6,8 rentes AI pour 100 cas de Case Management, grâce à une efficacité au-dessus de la moyenne.

En appliquant des mesures de réinsertion ciblées, malgré les coûts supplémentaires qu'elles induisent, on peut réaliser des économies substantielles. Un calcul réalisé sur la base de l'exercice 2020 de PK Rück fait ressortir un montant d'économies en rentes AI de CHF 5,9 millions. C'est ainsi que la rentabilité des mesures appliquées de façon ciblée atteint 170 %.

### **Il est impératif de gérer globalement les risques d'invalidité**

L'étude renforce la position de PK Rück selon laquelle le Case Management ne constitue pas à lui seul la solution. Pour être efficaces, les mesures doivent être intégrées à un large dispositif permettant de traiter le problème dans sa globalité. Il doit comprendre une prévention ciblée, un système de notification efficace, un mécanisme de tri solide, une analyse sérieuse des données, ainsi qu'une gestion active des cas de prestations.

### **Personne de contact et informations complémentaires:**

Gabriele Weiher

Directrice de la communication d'entreprise

Ligne directe (bureau): +423 265 05 36

Ligne directe (portable): +41 79 896 36 78

E-mail: gabriele.weiher@pkruECK.com

L'étude sur l'efficacité de la réinsertion peut être téléchargée sur <https://pkruECK.com/wirksamkeitsstudie/> et vous sera envoyé en version imprimée sur simple demande.

### **A propos de PK Rück**

Nous sommes une compagnie d'assurance-vie spécialisée dans les institutions de prévoyance. Nous aidons nos clients à couvrir les risques d'invalidité et de décès du deuxième pilier grâce à des solutions d'assurance élaborées et durables. Nous mettons également notre vaste expertise au service de nos clients dans le domaine de la gestion active des risques, notamment grâce à des mesures de prévention et de réinsertion ciblées. C'est ainsi que nous nous engageons aux côtés de nos clients et partenaires pour une gestion efficace des risques d'invalidité et que nous limitons activement le nombre de cas d'invalidité – ceci notamment au profit de la société dans son ensemble. PK Rück a été fondée fin 2004 et compte aujourd'hui 256 000 assurés.